

Atelier formes juridiques

Public :

Chef d'entreprise artisans, conjoints ou salariés suivant conventions

Modalités :

Durée : 1 jour

Lieu : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Coût : 20 € par jour pour le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur et les auxiliaires familiaux / GRATUIT la 1^{ère} année d'activité

Objectifs :

- **Connaître les caractéristiques de l'entreprise individuelle et des principales formes de sociétés**
- **Mesurer l'impact fiscal du choix du statut juridique**

Programme

L'entreprise individuelle : Fonctionnement et régime d'imposition

Les sociétés commerciales : Fonctionnement et régime d'imposition

- Les sociétés de personnes : S.N.C. (Société en Nom Collectif), S.C.S. (Société en Commandite Simple)
- Les sociétés de capitaux : S.A.S. (U.) (Société par Action Simplifiée)
- Les sociétés mixtes : S.A.R.L. (Société à Responsabilité Limitée)

Cas pratique : Votre statut juridique est-il bien adapté à votre entreprise ?

Moyens pédagogiques : Formation active et participative. Outils pratiques pour une utilisation immédiate. Mises en situation.

Renseignement et inscription auprès du service formation

Tél. 05 62 61 22 50 - Service-formation@cma-gers.fr